université PARIS DIDEROT PARIS 7 DEVU

ARRETE N° du

relatif à la constitution du jury du

DU Anglais Communication d'Entreprise

Pour l'année universitaire 2015/2016

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE

PARIS DIDEROT – PARIS 7

VU le Code de l'éducation,

VU **l'arrêté n°2011-623 du 16 juin 2011 portant création du DU Anglais Communication d'Entreprise**

VU **la proposition du responsable du diplôme en date du 08/02/2016 Et du Directeur de la composante en date du 08/02/2016**

ARRETE

ARTICLE 1 - Le jury du **DU Anglais Communication d'Entreprise** Est constitué comme suit pour l'année universitaire **2015/2016** :

NB : Un jury est composé d'au moins 3 membres

Nom Prénom	Grade ou Fonction	Etablissement Ou Entreprise	Qualité au sein du jury[1]
MINACORI Patricia	**MCF**	**Paris Diderot**	**Président**
MOORE Victoria	**Vacataire**	**Paris Diderot**	
COX Viviane	**Vacataire**	**Paris Diderot**	

ARTICLE 2 - Le Directeur de l'UFR Etudes Interculturelles de Langues Appliquées et le Directeur Général des Services de l'Université Paris Diderot - Paris 7 sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour la Présidente de l'Université Paris Diderot-Paris 7
Et par délégation

Le vice-président de la CFVU

Maximilien CAZAYOUS

[1] Qualité au sein du jury : 1 président, 1 vice-président.

Direction des Etudes et de la Vie Universitaire
DEVU / Scolarité centrale

Bâtiment Lamarck A
39 rue Hélène Brion
75205 Paris Cedex 13

tél. +33 (0) 1 57 27 65 67
fax +33 (0) 1 57 27 65 61
www.univ-paris-diderot.fr/DEVU